



Angers, le 22 novembre 2018

COLLEGE MONTAIGNE
1 Rue Cussonneau
49100 ANGERS
tél : 02.41.31.13.40
fax : 02.41.34.13.41
ce.0491028b@ac-nantes.fr

Compte rendu de Conseil d'administration Du Jeudi 22 novembre 2018

Ordre du jour :

L'ordre du jour en sera le suivant :

Installations CA et commissions

- Ordre du jour
- Approbation du PV du 25 septembre 2018
- Commissions de travail
- Règlement intérieur CA 2018/2019

Affaires Pédagogiques :

- Informations : e-lyco/devoirs faits
- Renouvellement stage de citoyenneté 2018/2019 : Convention avec Un p'tit brin de soi
- Information stages 3^è et proposition convention avec FACE (Fondation agir contre l'exclusion)
- Atelier théâtre, participation au printemps théâtral, convention, avec l'association En Jeu
- Retour sur les évaluations 6^è

Affaires Financières :

- DBM 2018
- Budget 2019 et ses annexes
- COP

Questions diverses :

Quorum : 13 membres

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES	ANNOTATIONS
<p>Le quorum est atteint, la séance est ouverte par Monsieur le Principal, à 18h00. Mme Bouguereau, parent déléguée, est désignée secrétaire de séance. 15 membres sont présents.</p> <p>Approbation du PV de la séance du 25 septembre 2018</p> <p><u>DELIBERATION N°1</u> PERSONNES PRESENTES : 15 POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p> <p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p><u>DELIBERATION N°2</u> PERSONNES PRESENTES : 15 POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p> <p>Installation des commissions Commission permanente : pas de changement Conseil de discipline : ajout de Mr B.Lassaut comme parent titulaire. Commission d'hygiène et sécurité : pas de changement Comité d'éducation à la santé et la citoyenneté : Mr C.Tirehote passe d'enseignant titulaire à suppléant pour respecter le nombre d'élus.</p> <p><u>DELIBERATION N°3</u> PERSONNES PRESENTES : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p> <p>Règlement intérieur CA 2018-2019 pas de changement par rapport à l'an passé. Les convocations sont envoyées par mail aux titulaires. Si l'un d'entre eux est indisponible, il lui revient de contacter un suppléant. Pour les questions diverses à aborder, il est nécessaire de les envoyer suffisamment tôt (48 heures) pour préparer au mieux le CA. Le secrétariat est assuré par les membres de la direction, les professeurs et les parents délégués en alternance.</p> <p><u>DELIBERATION N°4</u> PERSONNES PRESENTES : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p>	<p>Arrivée de Mmes Foucher Maillard et Nirup</p>

Affaires Pédagogiques

Informations sur e-lyco

L'équipe de direction découvre au jour le jour les nouvelles fonctionnalités de la mise à jour e-lyco. Il existe maintenant une plate-forme publique et une plate-forme privée.

La plate-forme publique doit être gérée comme un site internet. Mais le personnel n'a pas été formé pour cela. Il y aura sûrement une seconde mouture de proposée en cours d'année après réflexions avec l'équipe pédagogique.

La plateforme privée avec code d'accès permet de se connecter entre autre à pronote (pour les emplois du temps, le cahier de texte...) mais aussi à itslearning. Système intéressant si on sait s'en servir. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Au collège Montaigne, le logiciel n'est pas encore mis à jour. Il faut d'abord former les personnels.

La Conseillère Départementale, présente à la réunion, informe les membres du CA que le Conseil Départemental a décidé de rembourser les frais d'abonnement Internet occasionnés par un dispositif trop difficile à utiliser.

Mr Février précise que sur le document Installation des commissions il manque des membres de droit : conseiller départemental, conseiller municipal. Le document sera complété.

Devoirs faits

le dispositif fonctionne bien pour 60 à 70 élèves pris en charge par 11 enseignants et 2 employés service civique. La 1ère vague se termine aux vacances de Noël. Une 2ème vague est prévue avec réinscription possible au dispositif. Mr Madigou, professeur référent, va prochainement organiser une réunion d'information. Il est rappelé qu'il est essentiel que les élèves soient volontaires pour que le dispositif soit efficace.

Renouvellement stage de citoyenneté 2018/2019 ; convention avec Un p'tit brin de soi.

L'an passé, avec l'accord des familles, 20 à 25 élèves ont participé à une journée de stage. Il s'agissait principalement d'élèves de 6ème ou 5ème en rupture avec le règlement intérieur de l'établissement. Le matin, des activités autour de la gestion des émotions (yoga) leur ont été proposées et l'après-midi, l'association Un p'tit brin de soi prenait en charge les jeunes. Cette année, un éducateur pourrait également participer au projet. Il est proposé de reconduire un projet de ce type en partenariat avec l'association.

DELIBERATION N°5

PERSONNES PRESENTES : 17

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Stages de 3ème et proposition d'une convention avec FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion)

Souvent en REP, un certain nombre d'élèves, principalement en difficulté avec la langue française, a des difficultés à trouver un lieu de stage. FACE propose d'avoir des facilités de convention pour quelques élèves. En contrepartie, l'association demande le versement d'un don de 300€ pour l'année. Il serait également possible de les solliciter pour les parcours personnalisés dérogatoires, dispositif qui permet des temps d'alternance collège/entreprise pour des élèves décrocheurs. Leur soutien pourrait permettre de trouver des entreprises plus facilement.

Mr Février propose de faire un essai pour cette année et d'évaluer le dispositif afin de le renouveler ou non. Au collège J.Vilar, les retours sont plutôt positifs.

Un des membres du CA demande à quoi correspondent les 300€ ? c'est un don qui équivaut à une cotisation annuelle.

Un professeur du CA rappelle que pour demander un lycée professionnel, les élèves ayant bénéficié d'un parcours personnalisé dérogatoire obtiendront des points supplémentaires pour leur affectation. Ce dispositif a un double effet : raccrocher l'élève au milieu scolaire et favoriser l'orientation scolaire. La participation de l'association FACE pourrait alors être un atout.

Mr Février propose la signature de la convention avec FACE.

DELIBERATION N°6

PERSONNES PRESENTES : 17

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Ateliers théâtre, participation au printemps théâtral, convention avec l'association En Jeu

Mr Tirehote, professeur référent du Printemps théâtral, donne les informations suivantes :

15 collèges dans le département participent à 2 sessions de 2 jours soit environ 200 élèves. Le matin est réservé à des rencontres avec des comédiens et l'après-midi, les élèves présentent le spectacle sur lequel ils travaillent et écoutent les remarques et critiques des élèves spectateurs. Ils pourront également assister à un spectacle proposé au Quai. Le coût s'élève à 22€ par élève pris en charge par le Conseil Départemental, remercié à cette occasion. Cette année, 15 élèves, surtout des 6èmes, participent au projet. Particularité du collège Montaigne : les ateliers sont également ouverts aux habitants du quartier.

Il est proposé de reconduire la convention avec l'association En Jeu.

DELIBERATION N°7

PERSONNES PRESENTES : 17

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Retour sur les évaluations 6ème

les évaluations sont terminées. Les résultats de chaque élève seront transmis avec les bulletins du 1er trimestre.

Mme Donval regrette que les évaluations soient arrivées si tard, en octobre, alors que les enseignants avaient déjà réalisé leur propre évaluation. Il est précisé également qu'il n'est pas possible d'obtenir des statistiques par classe ou par collège.

Des professeurs insistent également sur le fait que ces évaluations ne reflètent pas l'ensemble des connaissances de leurs élèves à cause du mode de passation exclusivement sur ordinateur. En effet, certains élèves très performants ont été pénalisés par le fait qu'ils ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique. De plus, le paramètre Temps a également limité les possibilités de réponses de certains élèves.

Affaires financières :

DBM N° 6 2018 :

La décision Budgétaire n° 6 modifie le budget voté l'an passé afin de compléter et correspondre à la réalité. La DBM concerne la viabilisation notamment la consommation de chauffage qui, en cas de grand froid pourrait être supérieure à celle prévue au budget.

Des professeurs demandent si une évaluation diagnostique de déperdition thermique pourrait être faite afin d'améliorer le bilan énergétique du collège. Le rez-de-chaussée pose un réel problème. Une équipe du Conseil Départemental est spécialisée pour ce type d'évaluation.

M. le Principal propose de voter la DBM.

DELIBERATION N°8

PERSONNES PRESENTES : 17

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Présentation du budget et ses annexes :

Mme Biessy détaille le budget en prévision pour l'année 2019.

Il est constaté une baisse de la dotation du Conseil Départemental (- 852€ par rapport à l'an passé). C'est une conséquence d'une décision du Conseil Départemental de limiter les fonds de roulement à 75 jours de fonctionnement.

Il est présenté la répartition entre les 2 services généraux (Activités Pédagogique et Administration et Logistique) des recettes non affectées.

Mme Biessy constate qu'il y a moins de ½ pensionnaires cette année. Elle fait l'hypothèse que le changement dans les emplois du temps (horaires) permet à certains élèves de pouvoir retourner chez eux pour manger certains midis. Il est rappelé combien il est intéressant au collège Montaigne d'avoir des possibilités de restauration différentes : choix entre 1, 2, 3 ou 4 repas par semaine.

Les tarifs de restauration pour l'année sont présentés. Pour rappel, ils sont fixés par le Conseil Départemental (augmentation de 10cts).

M. le Principal propose le vote du budget 2019.

DELIBERATION N°9

PERSONNES PRESENTES : 17

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Délégation de signature :

Le conseil d'administration donne délégation de signature au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part.

DELIBERATION N°10

**PERSONNES PRESENTES : 17
POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

Le plan d'amortissement des biens inscrits en inventaire est proposé pour vote au CA :

DELIBERATION N°11

**PERSONNES PRESENTES : 17
POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

Remboursement des objets perdus ou dégradés :

Le principe de remboursement retenu est de facturer les objets perdus ou dégradés au prix d'achat ou de remplacement.

DELIBERATION N°12

**PERSONNES PRESENTES : 17
POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

Convention d'occupation précaire (COP) d'un logement de fonction du 05/01/19 au 30/06/19

Il est proposé la location (COP) d'un logement de fonction, de type 5, à M. Gau du 05/01/2019 au 30/06/2019. La valeur estimée par les Domaines de 7330 € au 01/09/2016 est réévaluée par le service des domaines pour les dates concernées 2019.

DELIBERATION N°13

**PERSONNES PRESENTES : 15
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1**

QUESTIONS DIVERSES : néant

La séance est levée à : 19h30

M. le Principal : M. FEVRIER



Mme BOUGUEREAU, Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink that reads "Bouguereau".

Départ de
Mmes Caillé et
Nirup

Hébergement 2019

Trimestre	Nb de jours	DP 4 repas	DP 3 repas	DP 2 repas	DP 1 repas
Janv/mars	40	138,00 €	108,00 €	74,00 €	38,00 €
Avril/juillet	44	151,80 €	118,80 €	81,40 €	41,80 €
Sept/déc	55	189,75 €	147,60 €	99,90 €	53,20 €
TOTAL	139 jours	479,55 €	374,40 €	255,30 €	133,00 €